

Tarifs annuels

Possibilité de règlement trimestriel. Tarifs en fonction du quotient familial uniquement pour les Guyancourtois. Pour connaître votre quotient, vous pouvez contacter le service Régie des recettes au 01 30 48 33 33 ou le calculer en ligne sur www.ville-guyancourt.fr

QUOTIENT			TARIF ANNUEL				
			Parcours expert	2 ^e instrument	Parcours loisirs	Éveil musical	Parcours découvert Pratique autonome
A	0 €	3 148 €	156 €	78 €	126 €	93 €	78 €
B	3 149 €	5 411 €	192 €	96 €	153 €	114 €	96 €
C	5 412 €	7 304 €	228 €	114 €	180 €	135 €	114 €
D	7 305 €	9 532 €	273 €	136,50 €	219 €	162 €	136,50 €
E	9 524 €	12 012 €	324 €	162 €	258 €	195 €	162 €
F	12 013 €	14 609 €	378 €	189 €	300 €	225 €	189 €
G	14 610 €	17 423 €	474 €	237 €	381 €	285 €	237 €
H	14 424 €	20 236 €	579 €	289,50 €	462 €	345 €	289,50 €
I	≥ 20 237 €		714 €	357 €	570 €	429 €	357 €
Hors commune			852 €	426 €	681 €	510 €	426 €

La Batterie – Pôle Musiques de Guyancourt – École Municipale de Musique
7, rue de la Redoute
Pour toute information, veuillez contacter le secrétariat au 01 61 38 41 70
aux heures d'ouverture de l'accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h
et le mercredi de 9 h 30 à 18 h.
E-mail : ecole.musique@ville-guyancourt.fr
www.labatteriedeguyancourt.fr

© C. Lauré



École Municipale de Musique

2019/2020



Réalisation et impression: Ville de Guyancourt - Phot. de couverture © A. Verdier



Éditorial

Depuis sa création, l'École Municipale de Musique de Guyancourt a vu passer de nombreux élèves qui y apprennent à jouer d'un instrument et participent à des œuvres collectives.

Portée par une équipe de près de 30 professionnels de la musique, elle offre une qualité d'enseignement autour de nombreux types d'instruments et participe en cela à notre engagement pour l'éducation artistique et culturelle, véritable pilier du projet de ville que nous partageons avec l'ensemble des habitants.

Attachés aux services publics, nous avons souhaité que la solidarité s'exprime aussi à travers l'École Municipale de Musique. Nous avons ainsi mis en place une tarification prenant en compte les quotients familiaux qui permet à chacun d'avoir la possibilité d'y prendre part.

La culture se vit ensemble à Guyancourt
François Morton

Maire de Guyancourt

École de musique

L'École Municipale de Musique, au sein de La Batterie, Pôle Musiques de Guyancourt, vise à développer une pédagogie innovante, explorant tous les répertoires et une très grande variété d'instruments, fondée sur le plaisir d'apprendre en collectif, tout en ayant une exigence de qualité et des projets artistiques ambitieux.

La pédagogie est adaptée aux attentes et disponibilités des élèves. Chaque musicien peut donc choisir le parcours qui lui correspond.

Une équipe de 29 enseignants propose l'apprentissage de nombreux instruments : alto, basse électrique, contrebasse, basson, batterie, chant, clarinette, clavecin, cor, flûte à bec, flûte traversière, guitare folk, guitare électrique, hautbois, percussions, piano, piano jazz, saxophone, trombone, trompette, viole de gambe, violon, violoncelle, tuba, guitare classique.

Les parcours

ÉVEIL MUSICAL (6 ans)

Découverte de la musique par le jeu. L'année est ponctuée de mini-concerts et autres présentations et essais d'instruments pour permettre de construire un choix de parcours.

PARCOURS EXPERT

Identique au parcours loisirs + cours de formation musicale pour maîtriser le langage musical.

PARCOURS LOISIRS

Cours d'instrument (en pédagogie de groupe) + atelier de pratique collective obligatoire (atelier, ensemble ou orchestre) décidée en concertation avec l'enseignant.

PARCOURS DÉCOUVERTE (réservé aux adultes)

Pour s'initier en groupe à une pratique d'ensemble, l'enseignement étant entièrement transmis par l'oralité.

PARCOURS AUTONOME

Pour les élèves ayant une autonomie musicale (bon niveau instrumental). Pratique collective illimitée (orchestres, ensembles, ateliers) avec un enseignant, sans cours d'instrument.

Vous découvrirez très vite une pratique artistique passionnante et enrichissante !

Inscriptions

Les inscriptions ont lieu du 3 au 26 juin puis, dans la limite des places disponibles, lors d'Associations en fête, le samedi 7 septembre 2019.

Une réunion d'information sur les inscriptions aura lieu le 3 juin 18 h 15 à l'auditorium de l'École Municipale de Musique !

www.labatteriedeguyancourt.fr

